



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 02 juillet 2013, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Christophe BREMAÏDOU**, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**, Vice-Gouverneur de la BEAC.

Monsieur **Clément GUEREMODONGOU** et Madame **Félicité Marie Noëlle NADO**, assurant conjointement l'intérim du Directeur National, rapportaient les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour en neuf (09) points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 06 mars 2013, le Comité a pris connaissance de l'évolution de l'environnement économique international au premier trimestre 2013 et des perspectives pour le reste de l'année, ainsi que de la conjoncture économique nationale au 31 décembre 2012.

Le Comité a noté que la reprise de la croissance économique mondiale a été modérée et hétérogène entre les régions. Pour l'année 2013, le FMI projette un taux de croissance de 3,3 % contre 3,2 % en 2012, en liaison essentiellement avec la vigueur de l'activité dans les pays émergents et en développement.

Au niveau de la zone CEMAC, la croissance économique devrait ralentir, revenant de 6,6 % en 2012 à 4,1 % un an plus tard, en raison de la baisse de la production pétrolière et du recul des investissements publics dans la plupart des pays.

Au plan national, le Comité a apprécié l'évolution favorable de la conjoncture au 31 décembre 2012, avec un taux de croissance de 3,9 % contre 3,3 % en 2011, selon les estimations de la BEAC. Cependant, il a constaté que cette consolidation s'est accompagnée de la résurgence des tensions inflationnistes, en rapport essentiellement avec les contraintes d'approvisionnement en produits alimentaires dues à la persistance de l'insécurité.

En outre, le Comité a été informé des conséquences néfastes de la crise politico-militaire de la période de décembre 2012 à mars 2013, notamment la destruction des outils et stocks de production, ainsi que les pillages et les vols des moyens de transport des entreprises enquêtées par la BEAC. Le montant global provisoire des pertes est estimé à environ 30 milliards, en attendant l'évaluation officielle du Gouvernement.

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 30 avril 2013, les membres du Comité ont noté que la hausse modérée de la masse monétaire est essentiellement imputable à l'augmentation des crédits à l'économie et des créances nettes sur l'Etat, en dépit de l'effondrement des avoirs extérieurs nets.

Après examen des résultats de la revue de la programmation monétaire de la République Centrafricaine pour 2013, caractérisés par une forte contraction de l'activité (-14,5 % en 2013) suite aux récents événements que le pays a traversés et à la persistance de l'insécurité, le Comité a adopté le projet de résolution à soumettre au Comité de Politique Monétaire, laissant inchangé l'objectif de refinancement à 8 milliards pour le quatrième trimestre 2013 et le premier trimestre 2014, respectivement.

Quant aux activités du marché monétaire au 31 mai 2013, elles ont été marquées par une absence d'injections et de ponctions de liquidités, ainsi que par l'inactivité du compartiment interbancaire.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, les membres du Comité ont pris bonne note du ralentissement des relations entre la RCA et les institutions financières internationales, suite à la crise militaro-politique.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la surveillance multilatérale, à la dette publique et à l'émission des titres publics à souscription libre, avant de prendre acte des mesures adoptées par les Organes de décision de la BEAC et de l'UMAC, du communiqué de la réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc ainsi que du communiqué final du Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Fait à Bangui, le 02 juillet 2013

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



Christophe BREMAÏDOU